**BACCALAURÉAT STMG 2021**

**Indications complémentaires**

**Programme d’économie de terminale STMG**

Les indications complémentaires apportent des précisions didactiques et notionnelles sur le programme d’économie de première et de terminale STMG. Cette ressource concerne les cinq thèmes de la classe de terminale.

**Introduction**

Nous vous conseillons de commencer par consulter la fiche EDUSCOL « Enseigner l’économie en STMG ».

Le programme d’économie peut paraître très lourd à la première lecture. C’est pourquoi ces indications complémentaires ont pour objectif d’aider à y voir plus clair et à discerner les notions indispensables à faire acquérir aux élèves des notions accessoires.

**Pour cela, il faut « entrer dans le programme » par le biais des capacités exprimées explicitement en préalable de la présentation de chacun des thèmes du programme.** La présentation des indications complémentaires au programme d’économie a fait le choix d’intégrer ces capacités au tableau de lecture du programme au même titre que les notions. Ces dernières sont ensuite déclinée dans la colonne « indications complémentaires » qui explicite le « contexte et finalités » du programme (élément non reproduit dans le présent document).

Un professeur qui choisirait de décliner sa progression pédagogique en suivant le déroulement des indications complémentaires serait en mesure de traiter les notions principales du programme, d’aborder toutes les notions connexes (les notions accessoires qui permettent d’accéder aux notions indispensables) et de préparer les élèves à acquérir les capacités requises pour l’examen. Le tout dans les temps impartis et avec la profondeur de champs attendue. Ces indications complémentaires proposent une approche pédagogique et didactique du programme.

Toutefois chaque professeur reste libre de ses choix pour la mise en œuvre du programme.

**Thème 6 – Comment l’État peut-il intervenir dans l’économie ?**

|  |  |
| --- | --- |
| **6.1 L’intervention de l’État** | |
| **Capacités** | * Expliquer les différences entre les notions d’État-gendarme et d’État-providence. * Envisager le degré de participation de l’État à l’économie via des entreprises publiques, semi-publiques ou privées. * Distinguer le déficit public de la dette publique. * Énumérer les différents modes de financement des dépenses publiques. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| L’État gendarme et l’État-providence.  L’État et les entreprises publiques, semi-publiques et privées.  Les dépenses publiques.  L’interventionnisme et le libéralisme.  Le déficit public et la dette publique. | L’élève doit comprendre que l’intervention de l’État est nécessaire au bon fonctionnement de l’économie. Depuis plus d’un siècle, l’État que l’on qualifiait de gendarme est désormais un État providence. Aux fonctions régaliennes (police, justice, armée) se sont progressivement ajoutées des fonctions de régulation (cadre juridique permettant le bon fonctionnement des relations économiques), de protection sociale (création de la Sécurité Sociale), de production (l’État produit à travers des entreprises publiques, semi-publiques et prend des parts dans des entreprises privées).  L’ensemble de ces domaines d’intervention demande aux administrations publiques de mettre en œuvre des dépenses publiques. Ces dépenses peuvent être décidées par l’administration centrale (via ses ministères), les administrations de sécurités sociales ou les collectivités locales. Pour pouvoir dépenser l’État doit se constituer des ressources financières (recettes). Pour cela il doit collecter des prélèvements obligatoires. Plus ces impôts et taxes prélevés représentent une part importante du PIB, plus l’État aura de domaine d’intervention et on le qualifiera alors d’interventionniste. Si à l’inverse le niveau de prélèvement est faible et qu’il intervient peu on parlera d'État plutôt libéral.  En étudiant les recettes et les dépenses de l’État français, on pourra montrer à l’élève que les dépenses publiques sont depuis plusieurs décennies supérieures aux recettes de l’État et que la somme des déficits publics accumulés aboutit aujourd’hui à une dette publique équivalente au PIB.  Enfin pour intervenir, l’État est également un employeur. L’État emploie soit directement des fonctionnaires, soit indirectement à travers certains de ses monopoles publics. Il sera pertinent d’en profiter pour montrer à l’élève la part de l’emploi public en France, ainsi que lui dresser un historique des privatisations et de l’ouverture à la concurrence, notamment dans l’histoire récente.  Finalement, pour l’élève, ce chapitre doit constituer une introduction au reste du thème. Il convient qu’il ait compris l’importance majeure de l’État dans l’économie française afin de pouvoir dans les chapitres suivant approfondir les fonctions d’allocation des ressources, de stabilisation de la conjoncture économique et enfin de redistribution des revenus. |
| **6.2 Défaillances des marchés et défaillances de l’État** | |
| **Capacités** | * Justifier pourquoi l’allocation des ressources n’est plus efficace en présence d’une défaillance de marché. * Énoncer des solutions permettant de corriger ces défaillances de marché. * Citer des situations où l’on peut parler de défaillance de l’État. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| Les défaillances des marchés.  Les asymétries d’information.  La concurrence imparfaite.  Les externalités.  Les biens publics et les biens communs.  Les défaillances de l’État. | L’objectif de ce sous-thème est que l’élève comprenne que certaines défaillances du fonctionnement « naturel » des marchés entrainent une mauvaise allocation des ressources et que comme nous l’avons dit point 6.1, c’est pour cela que l’État doit intervenir.  Tout d’abord, l’État doit intervenir pour limiter les asymétries d’information. C’est à dire le fait que sur un marché, une des deux parties de l’échange ne dispose pas des mêmes informations que l’autre. Le problème est que l’information imparfaite peut pousser l’une des parties à faire un choix qu’elle n’aurait pas fait si elle avait eu toutes les informations. Il s’agit d’une mauvaise allocation des ressources. Pour que l’élève comprenne cela il est préférable de prendre des exemples et des problématiques très concrets : les consommateurs de lasagnes en aurait-il acheté s’ils avaient su qu’il y avait de la viande de cheval dedans ? Achèterait-on si souvent des nouveaux smartphones si nous savions que des enfants en extraient la matière première dans des mines de pays en développement ? Ainsi, pour que les marchés fonctionnent parfaitement il faut que la transparence de l’information soit assurée pour que le consentement à l’acte d’achat ne soit pas vicié. L’existence de label ou d’autorités administratives indépendantes pour assurer la bonne information pourront être étudiées.  Comme nous l’aurons montré aux élèves en classe de première (point 5.1), il existe des situations de marché oligopolistique ou monopolistique qui conduisent à avoir un prix supérieur au prix de marché en situation de forte intensité concurrentielle. Ce prix « trop élevé » entraine un nombre de ventes inférieur à ce qu’il devrait être et un « surprofit » pour les entreprises qui profitent de la concurrence imparfaite. Nous aboutissons ainsi une mauvaise allocation des ressources. Pour lutter contre cela, l’État s’appuie sur sa politique structurelle de la concurrence. Le professeur pourra choisir opportunément de traiter de la politique de la concurrence (point 6.3) à ce moment de sa progression pédagogique.  Les externalités représentent des situations dans lesquelles l'action d'un agent affecte le bien-être d'un autre agent sans que cela amène à une compensation monétaire entre les deux agents. Il existe de ce fait des externalités positives – la vaccination qui nous protège mais protège aussi les autres – et des externalités négatives – la pollution de notre voiture qui dégrade le bien-être des autres.  Les externalités mettent donc en avant une défaillance du marché. L’élève comprendra donc que le marché ne conduit pas à la meilleure allocation. L'intervention de l'État est donc indispensable pour guider les comportements individuels et inciter les agents à prendre des décisions socialement optimales. À ce titre, il sera possible d’étudier avec l’élève le système de bonus/malus qui peut se justifier par le fait de pénaliser les plus gros pollueurs et de récompenser les pollueurs les plus légers.  Les biens publics sont des biens pour lesquels la production par l'État est plus efficace que la production par le marché. En effet Les biens publics sont des biens dont la consommation associe deux caractéristiques qui rendent les entreprises privées inaptes à leur production : la non rivalité et la non exclusivité. La non rivalité signifie que plusieurs personnes peuvent le consommer en même temps sans diminuer la satisfaction des autres, et la non exclusivité signifie qu’il est très difficile d’exclure un agent de la consommation dudit bien. On pourra illustrer cela pour l’élève en utilisant un exemple très simple comme l’éclairage public par exemple. Tout le monde profite également de l’éclairage public et il est difficile de tarifer la consommation d’éclairage public. En effet, il suffit qu’une personne paye pour que tout le monde en profite, et par conséquent personne n'acceptera de payer pour ce type de bien : le comportement rationnel individuel consiste en effet à attendre qu'un autre agent finance ce bien pour en profiter gratuitement par la suite. C’est pour cela que l’État est le seul agent à pouvoir financer ce type de biens qui contribue à améliorer le bien-être collectif.  Il conviendra également de mentionner les biens communs. Par exemple, les espaces naturels comme les forêts, les lacs, les océans sont autant de biens naturels non exclusifs mais qui deviennent progressivement rivaux. En effet, la surutilisation des biens communs ne permet plus à tout le monde de les utiliser librement. C’est à l’État de garantir l’utilisation optimale des biens communs pour éviter cela.  Enfin, on pourra montrer par des exemples que parfois, l’intervention de l’État est défaillante :   * des décisions prises par l’Etat favorisent parfois de manière disproportionnée certains acteurs économiques au détriment de l’ensemble des citoyens ; * l’État peut s’avérer défaillant dans la gestion de nombreux services publics : l’état des hôpitaux ou le traitement de sa main d’œuvre est un exemple que l’actualité récente a révélé ; * l’inaction de l’État en matière de gestion des biens communs naturels peut également être étudiée. |
| **6.3 Les politiques économiques de l’État et de l’Europe** | |
| **Capacités** | * Désigner les principaux outils et canaux de transmission des politiques budgétaire et monétaire. * *Énumérer et de distinguer les fonctions respectives des politiques d’offre et de demande qui peuvent s’inscrire alternativement ou concomitamment dans des cycles conjoncturels ou structurels. C’est-à-dire concrètement* : * Distinguer les politiques d’offre et de demande. * Distinguer les cycles conjoncturels à court terme des cycles structurels à long terme. * Décrire les conséquences à long terme et à court terme des politiques d’offre d’une part et de demande d’autre part. * Décrire l’évolution du rôle de l’État dans le cadre européen. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| Les fluctuations et les cycles économiques (expansion, récession, dépression, crise).  La politique contracyclique.  Les politiques de la concurrence.  La politique budgétaire.  Les politiques budgétaires de relance ou de stabilisation et les critères européens des déficits publics.  La politique monétaire européenne. | Dans ce point on aborde avec l’élève la seconde fonction de l’État, celle de la stabilisation de l’économie. Cette fonction renvoie à plusieurs objectifs qui sont à la fois la création d’emploi, la stabilité des prix et l’équilibre du commerce extérieur ainsi qu’une croissance économique solide sur laquelle nous nous focaliserons principalement dans ce chapitre.  Pour que l’élève comprenne la politique de stabilisation, il conviendra que l’élève comprenne d’abord que l’économie est par essence instable. La description de l’économie en termes de cycles est souvent utilisée en économie afin de décrire l’instabilité et de tenter de l’expliquer. Un cycle économique court est un enchaînement de phase d’expansion, de crise, de récession et de reprise lié à la conjoncture économique. Un cycle long est davantage lié à des variables démographiques et technologiques.  Pour agir sur ces différents cycles l’État peut mettre en œuvre des politiques conjoncturelles qui cherchent à « contrer » le cycle et auront une action de court terme, mais aussi des politiques structurelles qui auront plutôt une action de long terme. Le professeur pourra décrire quelques politiques structurelles dont le développement n’est pas forcément propre à ce thème :   * Les politiques structurelles réglementaires qui permet d’offrir un cadre juridique propice au développement économique (droit de propriété, liberté d’entreprendre, concurrence loyale, droit du travail, droit des contrats …) * Les politiques structurelles de production de biens et services publics consistent pour l’État à produire les biens et services publics. Par exemple, l’État finance et produit les biens et services publics comme l’éducation, la recherche, les services de santé et les infrastructures de transport et d’énergie, l’armée, la police, la justice ... * Les politiques structurelles sociales qui visent à limiter les risques économiques et sociaux. * Les politiques structurelles de la concurrence qui sont des politiques réglementaires encadrant les structures de marché monopolistiques et oligopolistiques quant à leurs positions dominantes et des pratiques d’ententes (lien à faire avec le point 6.2 sur la régulation dans le cas de défaillances de marché).   Il convient ensuite d’expliquer à l’élève le fonctionnement des instruments de politiques budgétaire et monétaire ainsi que l’importance qu’elles ont en matière de stabilisation de la conjoncture économique.  L’instrument de la politique budgétaire de l’État est comme son nom l’indique, le budget (recettes et dépenses de l’administration centrale). Cet instrument peut être utilisé dans deux sens en fonction des objectifs :   * Si l’État souhaite relancer la croissance, il peut choisir de mettre plus d’argent dans le circuit économique en augmentant son déficit (baisse des impôts et/ou augmentation des dépenses). * Si l’État souhaite diminuer sa dette ou son déficit (pour respecter les critères européens de déficit et de dette), il peut mettre moins d’argent dans le circuit économique en réduisant son déficit (baisse des dépenses et/ou augmentation des impôts).   L’instrument de la politique monétaire est le taux d’intérêt directeur de la Banque Centrale. Dans la Zone Euro, c’est la Banque Centrale Européenne (BCE, voir point 4.2) qui a le contrôle du taux d’intérêt directeur. Cet instrument peut être utilisé dans deux sens en fonction des objectifs :   * la BCE peut baisser le taux d’intérêt directeur pour relancer la croissance ; * la BCE peut augmenter le taux d’intérêt directeur pour limiter la surchauffe économique.   Il faudra montrer à l’élève que ces différents politiques sont complémentaires et dépendantes les unes des autres pour permettre à l’État de réaliser pleinement son rôle de stabilisateur. |
| **6.4 Les politiques sociales** | |
| **Capacités** | * Caractériser la progressivité des différents prélèvements obligatoires. * Désigner les objectifs des politiques sociales et de protection sociale. * Énumérer et d’expliquer les principaux risques sociaux couverts par la protection sociale. * Distinguer la redistribution horizontale et la redistribution verticale des ressources. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| Les inégalités socio-économiques.  La protection sociale.  La logique d’assurance et la logique d’assistance.  La redistribution horizontale et la redistribution verticale.  Les impôts et les cotisations sociales.  La progressivité des prélèvements obligatoires. | L’élève devra comprendre que l’individu est amené au cours de sa vie à subir différents évènements que l’on qualifiera ici de risques sociaux. Il existe différents risques sociaux tels, la vieillesse, la maladie, la maternité, les accidents du travail, le chômage. Pour chacun de ces risques les conséquences sont l’impossibilité (ou la grande difficulté) de travailler et d’en tirer un revenu, ou l’augmentation des dépenses. En plus des risques sociaux, les ménages peuvent être confrontés à des risques économiques. Ainsi il convient également de présenter à l’élève les différentes inégalités socio-économiques ainsi que le niveau de pauvreté auquel les ménages français sont confrontés (lien à faire avec le point2.3 et l’analyse du partage de la valeur ajoutée).  Quand l’élève aura constaté les différents risques économiques et sociaux, il conviendra de lui montrer les moyens que peut mettre en place l’État pour les limiter. La politique de protection sociale suit deux principes distincts :   * La logique d’assurance qui consiste au versement d’allocations compensatoire d’un risque avéré à des individus qui ont contribué via des cotisations sociales (redistribution horizontale des bien-portants vers les malades, de ceux qui ont un emploi vers les chômeurs…). Exemples : protection des risques de chômage, de maladie, liés à la vieillesse… * La logique d’assistance qui consiste en des prestations monétaires ou en nature (des services) financées par les impôts (redistribution verticale des plus riches vers les plus pauvres). Exemples : protection des risques de pauvreté, d’exclusion, de difficulté de logement, d’accès à la santé… (prestations telles que la CMU ou le logement social).   La solidarité est un principe fondateur présent dans la logique d’assistance comme dans la logique d’assurance d’agissant des systèmes publics de protection sociale (à distinguer des assurances privées).  Le financement de la protection sociale par les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) est en partie progressif. Pour démontrer cela, le professeur peut s’appuyer sur ce qui a été étudié au point 2.3, particulièrement en ce qui concerne l’impôt sur le revenu. La problématique de la redistribution par la progressivité de l’impôt est à traiter. On pourra questionner l’efficacité de la politique sociale sur ce point. |

**Thème 7 – Quelle est l’influence de l’État sur l’évolution de l’emploi et du chômage ?**

|  |  |
| --- | --- |
| **7.1 Activité et chômage** | |
| **Capacités** | * Calculer le taux de chômage et le taux d’emploi. * Décrire et d’interpréter ces taux en France. * Définir les différentes formes de chômage. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| Le taux de chômage et le taux d’emploi.  Les différentes formes de chômage.  Le chômage conjoncturel.  Le chômage structurel. | Ce sous-thème peut être traité après le point 7.2. Dans ce cas, le professeur étudiera comme prérequis le fonctionnement du marché du travail et ses déséquilibres avant d’aborder la mesure et les formes du chômage de ce présent point 7.1. Si le professeur ne fait pas ce choix, il est alors préférable de commencer ce sous-thème par la présentation de la mesure du chômage.  Le chômage est un phénomène complexe, tant en ce qui concerne sa nature que sa mesure, qu'il convient d'expliciter en se limitant à la définition du taux de chômage au sens du BIT. Le professeur montre l’intérêt de retenir cette définition pour les statistiques de l’INSEE. L’analyse du taux de chômage et de ses variations doit prendre en compte le nombre de chômeurs et la population active. Il convient également, pour donner une meilleure lecture de l’évolution du taux de chômage, de le confronter au taux d’emploi. Le niveau du chômage résulte en effet de l’écart entre le nombre des personnes qui sont dites actives sur le marché du travail (qui ont un emploi ou en cherchent un) et le nombre de celles qui ont un emploi. Des calculs de chacun des taux sont proposés aux élèves afin de mieux les appréhender. Il est pertinent de mettre en avant la relation inverse qui existe généralement entre l’évolution des taux de chômage et taux d’emploi.  Les interprétations du chômage étant multiples et soumises à des interprétations contradictoires, il convient, sans privilégier une explication, d’en présenter les formes essentielles à partir de statistiques récentes :   * Le chômage de plein emploi, appelé également chômage frictionnel, correspondant au délai minimum de recherche d’information sur le marché du travail et existant alors même que l’économie est en mesure d’utiliser pleinement tout le travail disponible. * Le chômage volontaire, selon les économistes néoclassiques, qui correspond à la situation d’individus qui refusent de travailler au salaire que fixe le marché. * Le chômage involontaire, ou conjoncturel, ou encore dit keynésien, fondé sur une insuffisance de la demande globale. * Le chômage structurel qui traduit un déséquilibre profond du marché du travail lié aux mutations technologiques et/ou aux rigidités de fonctionnement de celui-ci. |
| **7.2 L’offre et la demande de travail** | |
| **Capacités** | * Définir l’offre de travail et la demande de travail, et de les distinguer de l’offre et de la demande d’emploi. * Distinguer la population active de la population inactive. * Calculer le taux d’activité. * Décrire et d’interpréter ce taux en France. * Définir ce que sont une situation de plein emploi et une situation de sous-emploi. * Identifier et interpréter les différentes sources d’imperfections du marché du travail. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| L’offre de travail/la demande d’emploi.  La population active et le taux d’activité.  La demande de travail/l’offre d’emploi.  Le plein emploi et le sous-emploi.  La demande anticipée.  Les contraintes légales et conventionnelles.  Le salaire minimum. | Le sous-thème 7.2 peut opportunément être traité avant le point7.1.  L’offre de travail/la demande d’emploi peut être présentée en évoquant d’une part les facteurs proprement démographiques qui conditionnent l’évolution de la population active et en abordant d’autre part la décision économique d’entrer ou non sur le marché du travail. Le taux d’activité est un indicateur qui mesure la part des individus qui occupent un emploi ou souhaiteraient en occuper un dans la population en âge de travailler. La situation de la France en termes de taux d’activité peut être calculée par les élèves et rapprochée du taux d’emploi étudié en 7.1 afin de de leur faire comprendre que le niveau du chômage résulte de l’écart entre le nombre des personnes qui sont dites actives sur le marché du travail (qui ont un emploi ou en cherchent un) et le nombre de celles qui ont un emploi.  Il convient de montrer que la demande de travail/l’offre d’emploi résulte directement des choix de l’entreprise portant sur le niveau de production (qui dépend de la demande anticipée pour le produit) et sur la combinaison optimale des facteurs de production notamment le travail (étudié en point 2.1).  Pour caractériser le fonctionnement du marché du travail, il convient de souligner que la loi de l’offre et la demande n’y joue pas de la même manière que sur un marché concurrentiel. Le prix sur ce marché (salaire) fait l’objet généralement d’une négociation collective entre représentants des employeurs et des salariés à plusieurs niveaux qu’il faudra brièvement exposer (entreprise, branche, national). Des contraintes légales et conventionnelles régissent ce marché (exemple du salaire minimum).  Ainsi les notions d’équilibre (plein emploi) et de déséquilibres (sous-emploi et chômage) seront expliquées à partir d’illustrations graphiques faisant intervenir des courbes d’offre et de demande sur lesquelles le professeur pourra s’appuyer sans toutefois s’y réduire. |
| **7.3 Politiques de l’emploi** | |
| **Capacités** | * Identifier les différentes politiques de l’emploi. * Les catégoriser en politiques actives ou politiques passives. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| Les politiques actives et les politiques passives de lutte contre le chômage. | Dans le prolongement de la notion de chômage étudiée dans les deux sous-thèmes précédents, il s’agit de montrer que l’intervention de l’État à travers diverses politiques de l’emploi peut permettre de réduire le chômage et de rendre ses conséquences sociales plus supportables.  Favoriser l’aide au retour à l’emploi est un objectif essentiel dans la lutte contre le chômage structurel, c’est pourquoi il est important de montrer qu’en période de chômage de masse, le choix de favoriser les politiques actives (développer la formation professionnelle, améliorer l’adéquation entre l’offre et la demande de travail, stimuler la demande de travail…) ont remporté l’adhésion de l’État. Néanmoins, les politiques passives (indemnisations dans le cadre de la protection sociale – voir point 6.4, préretraites, allongement de la scolarité…) ont été également largement développées afin notamment de réduire l’offre de travail quand le contexte était à la pénurie d’emploi mais ces politiques posent le problème de leur financement.  Face à un chômage conjoncturel, il s’agit pour le professeur de montrer que les politiques de relance budgétaire et monétaire étudiées dans le sous-thème 6.3 permettent d’agir théoriquement sur les conditions de la demande globale. Leur efficacité dans la lutte contre le chômage est toutefois contestée en raison de l’ouverture des économies. |

**Thème 8 – Comment organiser le commerce international dans un contexte d’ouverture des échanges ?**

|  |  |
| --- | --- |
| **8.1 Les transformations du commerce mondial** | |
| **Capacités** | * Décrire et d’expliquer le développement des échanges de biens et services entre pays. * Interpréter l’évolution du solde d’une balance des biens et services. * Décrire les processus de mondialisation de la chaîne de valeur ajoutée pour un produit, en distinguant les phases d’élaboration des segments de produits et les phases d’assemblage. *C’est-à-dire :*   = Montrer comment la segmentation des processus de production engendre des flux d’importations et d’exportations des pays participant aux échanges.   * Décrire et d’illustrer l’importance de la régionalisation des échanges commerciaux. * Interpréter les flux d’investissements directs à l’étranger (IDE) entre pays. * Apprécier la place des firmes multinationales dans les échanges internationaux. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| La segmentation.  Les produits intermédiaires.  Les produits finis.  Les importations et les exportations de biens et services.  La balance des biens et des services.  Les investissements directs à l’étranger (IDE).  Les firmes multinationales (FMN). | Le développement des échanges de biens et services entre pays (exportations et importations) sera analysé par l’accroissement en volume et la diversification des flux de biens et services. Le professeur mettra en évidence les facteurs qui ont contribué à la transformation du commerce mondial.  Avant d’étudier la segmentation du processus de production, il est primordial que le professeur revienne sur la notion de chaîne valeur afin de permettre aux élèves de comprendre qu’aujourd’hui, avec la mondialisation, cette chaîne de valeur a été internationalisée. Il convient donc de définir la notion de chaîne de valeur et de présenter ses caractéristiques.  À l’aide d’exemples concrets de produits, l’élève doit être capable de décrire la mondialisation du processus de la chaîne de valeur ajoutée en distinguant les phases d’élaboration des produits et les phases d’assemblage. Il est donc pertinent de mettre en évidence que les pays peuvent avoir des rôles bien différents selon les secteurs et produits. En effet, certains pays vont se positionner dans des segments à forte valeur ajoutée et d’autres dans des segments à faible valeur ajoutée, et, se spécialisent davantage dans l’assemblage. Une comparaison de certains pays en fonction de leurs rôles et leur spécialisation est réalisée.  Le professeur insiste donc sur le fait que cette internationalisation de la chaîne de valeur des produits a conduit aujourd’hui à une segmentation des processus de production.  Cette segmentation a engendré un flux croissant d’importations et d’exportations entre les pays. L’étude montre ainsi que cette segmentation a engendré des importations de biens intermédiaires et de biens finis. Le poids des importations de ces deux types bien ainsi que leurs évolutions sont analysés.  En revanche au niveau d’un pays, l’étude de la balance des biens et services permet de mesurer la valeur et le caractère équilibré ou non de ses échanges.  Les investissements directs à l’étranger (IDE) sont un indicateur permettant de mesurer l’attractivité économique d’un pays. Le professeur doit présenter certains facteurs d’attractivité d’un pays d’accueil, tels que la recherche d’une fiscalité avantageuse, la qualité de ses infrastructures, une main d’œuvre qualifiée et/ou moins coûteuse, la proximité des ressources naturelles etc. L’étude doit également se baser sur des exemples d’IDE récents réalisés en France et à l’étranger afin de soulever les différentes motivations.  Les flux d’IDE rendent compte de la valeur des opérations internationales liées à l'investissement direct pendant une période donnée. L’augmentation rapide des flux d’IDE (en volume et en valeur) reflète la part croissante des Firmes multinationales (FMN) dans l’espace commercial mondial et leur influence. Les entreprises réalisant des IDE deviennent par définition des firmes multinationales (FMN). Le professeur insiste sur le fait que les firmes multinationales structurent l’espace mondial et sont des acteurs importants de la mondialisation et de la division internationale du processus productif.  Le professeur présente les motivations des FMN et les effets contrastés des IDE tant dans le pays d’accueil que d’origine et sur l’environnement. Cette présentation mènera les élèves à une réflexion argumentée. |
| **8.2 Des politiques commerciales divergentes** | |
| **Capacités** | * Décrire les avantages et les limites du libre-échange et / ou d’une économie en autarcie. * Définir et expliquer les différentes mesures protectionnistes. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| Les droits de douane.  Les restrictions quantitatives à l’importation (barrières non tarifaires). | L’élève doit étudier les effets du commerce international ; des effets parfois très contrastés.  À partir de contextes concrets, l’élève doit identifier les effets positifs du commerce mondial, notamment sur la croissance économique. Grâce à une concurrence accrue, la réalisation d’économies d’échelle, la stimulation de la consommation, les pays participant à l’échange bénéficient de gains mutuels, en l’occurrence l’accès à une variété de produits, moins onéreux et de meilleure qualité. Les effets en termes de réduction d’inégalités peuvent également être étudiés. Cependant, les gains du commerce international ne sont pas toujours effectifs. Le commerce international peut également engendrer des effets négatifs, en l’occurrence des inégalités de revenus au sein même des pays**.**  À partir de ces effets, l’élève doit comprendre que les pays décident de mettre en œuvre des politiques commerciales qui leur sont propres : une politique d’ouverture des échanges ou au contraire une politique de contrôle de leurs échanges.  À travers des exemples concrets et d’actualité, le professeur doit exposer ces différentes politiques : du libre-échange et d’une économie en autarcie. Les avantages et limites de chaque politique sont donc décrit afin d’amener les élèves à produire une réflexion argumentée.  Les mesures de politique protectionniste de contrôle des échanges sont les droits de douane et les restrictions quantitatives à l’importation (barrières non tarifaires). Le professeur présente les caractéristiques de ces mesures. Des exemples tirés de l’actualité sont utilisés afin de dresser un panel des différentes mesures.  Il est pertinent de montrer aux élèves que les pays ne sont pas soit libre-échangistes, soit protectionnistes. Ils peuvent être très souvent les deux à la fois, en fonction de leurs intérêts. |
| **8.3 Une organisation mondiale pour diriger les différends entre États dans les échanges internationaux** | |
| **Capacités** | * Définir et d’interpréter les principales règles de fonctionnement de l’OMC. * Définir les missions de l’ORD (l’organe de règlement des différends). |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| Les missions de l’OMC.  Les cycles de négociations d’abaissement des tarifs douaniers et des barrières non tarifaires.  L’organe de règlement des différends. | Les limites de l’économie en autarcie étudiées dans le point 8.2 permet de mettre en avant le souhait de la communauté internationale à développer le libre-échange entre les États et mettre en œuvre une régulation mondiale des échanges de biens et services. Il s’agit ici, d’étudier les objectifs et les missions de l’Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la fonction principale de l’OMC étant de favoriser la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.  Le professeur doit montrer que les accords commerciaux sont réalisés lors de cycles de négociations d’abaissement des tarifs douaniers et des barrières non tarifaires. L’élève doit être capable de comprendre les objectifs de ces cycles et leur fonctionnement. Il ne s’agit pas ici de répertorier tous les cycles de négociations. En revanche, à partir d’un exemple de cycle de négociations, le professeur pourra présenter son fonctionnement. Les règles à étudier sont la clause de la nation la plus favorisée, le principe du traitement national et le principe de réciprocité.  L’étude montre que L’OMC est essentiellement un lieu où les gouvernements membres tentent de régler les problèmes commerciaux qui les opposent. Il est important d’illustrer cette mission de l’OMC et l’Organe de Règlement des différends (ORD) à partir d’exemples actuels de différends commerciaux entre pays et leurs règlements par l’ORD. |

**Thème 9 – Comment concilier la croissance économique et le développement durable ?**

|  |  |
| --- | --- |
| **9.1 Les sources d’une croissance économique soutenable + 9.2 La réduction de la pauvreté et le rôle de l’éducation et de la formation** | |
| **Capacités** | * Définir croissance économique et développement durable. * Distinguer la pauvreté absolue de la pauvreté relative. * Identifier et d’interpréter des indicateurs du développement durable. * Désigner les ressources renouvelables et non renouvelables. * Expliquer l’importance de la transition écologique dans le développement durable. * Identifier les divers instruments de la transition écologique. * Discuter l’impact des instruments de la transition écologique sur la production, la consommation et l’investissement. * Décrire les caractéristiques de l’économie collaborative et de l’économie circulaire. * Identifier les différents acteurs de l’économie sociale et solidaire (ESS). * Définir un bien public mondial. * Expliquer la nécessité de la coopération internationale pour préserver les biens publics mondiaux. |
| **Notions** | **Indications complémentaires** |
| La croissance.  Le progrès technique, l’innovation et les droits de propriété.  Les ressources renouvelables et les ressources non renouvelables.  La pauvreté absolue et la pauvreté relative.  Le développement durable.  L’économie circulaire, l’économie collaborative et l’économie sociale et solidaire (ESS).  Les biens publics (mondiaux). | **Le thème 9 est un thème à part, qui ne sert pas d’appui à l’épreuve écrite contrairement aux huit premiers thèmes. Il constitue le support privilégié de l’économie pour la préparation au grand oral. Par conséquent et compte tenu de l’actualité des notions traitées dans cette partie, le thème 9 permet d’aborder les notions avec une très grande liberté pédagogique en privilégiant la mise en activités des élèves (visites d’organisations ou de sites, ateliers pédagogiques, visionnage de documentaires…).**  Le point de départ de l’étude est la croissance, notion déjà étudiée en début de classe de première, que le professeur doit réactiver tant du point de vue de la définition que de la mesure. Il s’agit de montrer aux élèves que la croissance a été particulièrement soutenue notamment pendant les trente glorieuses grâce au progrès technique et à l’innovation (protégée notamment par des droits de propriété tels que les brevets) et que les pays n’ont eu de cesse de tenter d’accélérer leur croissance économique afin d'asseoir leur position politique et économique dans le monde et d’améliorer le niveau de vie de leurs citoyens. Or la croissance s’est essoufflée à partir de la fin des années 1970 et ce notamment dans les pays industrialisés. Si celle-ci a été indéniablement source de progrès, elle a aussi engendré des dégradations au coût économique élevé (surexploitation des ressources non renouvelables) et parfois irréversibles.  L’étude doit également montrer que la croissance mondiale n’est pas homogène. Les pays émergents connaissent encore des taux de croissance élevés par rapport aux pays développés qui ont plutôt tendance à stagner. Ce niveau de croissance élevé permet néanmoins de soutenir l’accroissement de la population et d’améliorer le niveau de vie dans les pays émergents.  La croissance ne permet d’ailleurs plus aux pays développés de réduire les inégalités, celles-ci semblent en effet se creuser à nouveau depuis une trentaine d’années. Pour évaluer les niveaux d’inégalités le professeur prendra appui sur les indicateurs de la pauvreté absolue et la pauvreté relative.  L’expression « Développement durable » est apparue au début des années 1990, c’est une notion à laquelle sont sensibilisés les élèves depuis le collège en SVT ainsi qu’en géographie. Dans cette partie, il convient de rappeler que des indicateurs alternatifs au PIB ont été développés pour mieux prendre en compte les dimensions du développement durable (économique, social, environnemental) tels que l’IDH (étudié dans le sous-thème 2.2) mais aussi d’autres tels que le PIB vert ou l’empreinte écologique (liste non exhaustive) qui sont davantage orientés vers la préservation de la qualité de l’environnement naturel. Des instruments sont également mis en œuvre par les États (réglementation, normes, labels, taxation et permis négociables) pour inciter les agents économiques à intégrer les contraintes environnementales à leurs décisions économiques (production, consommation, investissement).  La transition écologique, concept plus récent, renvoie à l’idée d’un cheminement progressif vers un modèle de développement plus durable qui prendrait en compte non seulement les défis écologiques (réduction des gaz à effet de serre) mais également économiques (création d’emplois verts) et sociaux (lutte contre les inégalités).  Ainsi le développement de l’économie collaborative, grâce à Internet, constitue un changement de modèle consumériste, qui remet en cause le besoin de propriété, au profit de la notion d’usage basée sur le partage des biens. Le passage vers une économie plus circulaire, axée sur une absence de gaspillage et une augmentation de l’intensité de l’utilisation des ressources implique également des gains environnementaux mais également des réallocations sectorielles d’emploi entre les activités intensives en matières et celles qui contribuent à les économiser. De même, les acteurs de l’économie solidaire expérimentent de nouveaux « modèles » de fonctionnement de l'économie, tels le commerce équitable ou l'insertion par l'activité économique, et privilégient le service rendu à la recherche du profit maximal.  Dans cette perspective, le professeur peut montrer le rôle décisif attribué aux nouvelles technologies et au progrès technique dans les domaines tels que le recyclage des déchets, le biocarburant, les énergies renouvelables, les plateformes d’échanges… Il peut montrer également que ces modèles économiques alternatifs ont permis à des ménages plus modestes de consommer de biens et services auxquels ils n’avaient pas accès au préalable dans un contexte de croissance morose.  Néanmoins la transition vers un autre modèle de développement semble difficile sans coopération entre les États. Celle-ci prend la forme d’objectifs négociés dans le cadre d’instances internationales. La préservation des biens publics mondiaux constitue un exemple de coopération nécessaire au niveau international (santé, qualité de l’air, biodiversité…). Ce point est à aborder en prenant appui sur la notion de bien public étudiée en début d’année de terminale dans le sous-thème 6.2. |